



PREFET DE L'AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

PUBLIE LE 30 AVRIL 2015

SPECIAL N ° 7 - AVRIL 2015

DDFiP

SOMMAIRE

DRFiP
DDFiP

DCT-BCI-2015-003 - Délégation de signature
Service de la Publicité Foncière.

DCT-BCI-2015-004 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts.

DELEGATION DE SIGNATURE
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Le comptable, responsable du service de la publicité foncière de Narbonne

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée, à compter du 04 mai 2015, à Madame SAISON Geneviève, Inspecteur, Chef de contrôle du service de publicité foncière et à Madame RINGOT Monique, Contrôleur Principal, en cas d'intérim , à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, les actes relatifs à la publicité foncière et, plus généralement, tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite de 10000€, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

AUBERT Bernard	DAMOUR Marlène	DERCHUX Barbara
KERVEL Sandrine	PRIETO Marie-Dominique	RINGOT Monique
SEMMEZIES Marie-France		

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'Aude.

A Narbonne, le 21/04/2015

Le comptable, responsable de service de la publicité foncière,



Gérard EYCHENNE
Conservateur des Hypothèques



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Carcassonne, le 30 avril 2015

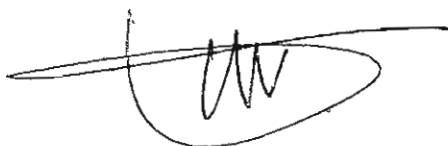
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
L'AUDE.Cité administrative
Place Gaston Jourdanne
11807 Carcassonne cedex 9

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Nom - Prénom	Responsables des services
CLEMENT-GENESTE Florence	Service des impôts des particuliers de Carcassonne.
MENARD Guy	Service des impôts des entreprises de Carcassonne.
BALLET Jeannie	Pôle de recouvrement spécialisé de Carcassonne.
BARTHET Bernard	Centre des impôts fonciers de Carcassonne et BANT de Narbonne.
BOXERO Gérard	Pôle de contrôle et d'expertise – Brigade départementale de vérification de Carcassonne.
GUILLEM Christine	Service de la publicité foncière de Carcassonne.
PERRIN Marie-Christine	Pôle de la fiscalité immobilière – Service de contrôle sur pièces des particuliers de Carcassonne et de Narbonne.
RIBA Thérèse	Service des impôts des particuliers – Service des impôts des entreprises de Limoux.
ANGELVY Françoise	Service des impôts des particuliers de Narbonne.
VALLEREAU Philippe	Centre des finances publiques de Limoux - Trésorerie.
JOB Patrice	Service des impôts des entreprises de Narbonne
LOPEZ Annick	Pôle de contrôle et d'expertise – Brigade départementale de vérification de Narbonne.
EYCHENNE Gérard	Service de la publicité foncière de Narbonne.

ESTREM Jean-Marc	Centre des finances publiques de Bram.
VIDAL Hélène	Centre des finances publiques de Capendu.
JULLIEN Hélène	Centre des finances publiques de Castelnaudary.
LECOMTE Jean-Marie	Centre des finances publiques de Chalabre.
HUSTE Eliane	Centre des finances publiques de Couiza.
BARBIE Didier	Centre des finances publiques de Cuxac-Cabardès.
FERRAS Jean-Charles	Centre des finances publiques de Durban-Tuchan.
CAILLOT Nadine	Centre des finances publiques de Lagrasse.
GUIRAUD Serge	Centre des finances publiques de Leucate.
SUBIAS Robert	Centre des finances publiques de Lézignan-Corbières.
LETELLIER Sophie	Centre des finances publiques de Peyriac-Minervois.
LECOMTE Jean-Marie	Centre des finances publiques de Quillan.
JULLIEN Hélène	Centre des finances publiques de Salles sur l'Hers.
GUIRAUD Serge	Centre des finances publiques de Sigean.

L'Administrateur Général des Finances Publiques,
 Directeur Départemental des Finances Publiques,



Gérard Taburet